

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'activité 2007

MARDI 1^{er} AVRIL 2008

La séance est ouverte à 15 h 10 par le Président Alain BOUCHET, qui excuse l'absence de Monsieur le Maire et celle de Cathy MERCIER, Didier LEGLISE et Francis BODELON. Il remercie le personnel de sa présence et explique que cette année, comme la précédente, le bilan financier sera présenté par Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable.

Rapport moral

La parole est donnée à la Secrétaire Sylvie SEVELLEC pour lecture du rapport moral. Ses premiers mots vont à notre Collègue Patrick PELE qui nous ont quittés en 2007.

Nous rappelons en quelques mots le travail effectué par le bureau cette année.

Nous avons traité environ 500 dossiers, toutes prestations confondues pour une somme de 54 871,04 €.

Les billetteries ont bien fonctionnées une évolution est à noter, pour:

Le parc animalier « La Coccinelle » ; KID PARC et le ZOO

Concernant le cinéma Grand écran, le Conseil d'Administration a tenu à maintenir le prix du billet à 4€ malgré l'augmentation du billet au tarif de 8,30 €. Cette billetterie reste la plus sollicitée. Pour information, 2 115 places pour le grand écran et 10 pour le Palais des Congrès ont été vendues.

Une nouvelle venue, l'écomusée de MARQUEZE avec 16 entrées vendues.

Nous vous rappelons qu'il est préférable de venir chercher les billets au COS lors des permanences prévues à cet effet afin d'éviter toute réclamation en cas de perte. Le paiement se fait uniquement par chèque.

Concernant les rencontres culturelles, spectacles et concerts d'été, 798 places ont été vendues pour un montant total de 32 414€.

Le bilan des chèques déjeuners reste constant.

Nous avons organisé deux petites sorties, une à Walibi et l'autre au Futuroscope, qui ont été appréciées par les participants.

En accord avec la Municipalité qui nous a versé une subvention de 10 000 €, la prestation "prêt de véhicules et matériel" à vu le jour. Plus de 45 agents en ont bénéficié et ont apprécié cette nouvelle formule. La vision globale du coût et du nombre de bénéficiaires pourra être évaluée sur trois ans.

L'arbre de Noël, a réuni un plus grand nombre d'enfants pour son spectacle que l'année précédente, ce que nous avons apprécié.

Quant au loto et spectacle, ils maintiennent leur succès. Cette année une nouvelle formule a été mise en place avec un plateau repas. Nous espérons faire mieux l'année prochaine.

L'agenda 2008 qui vous a été distribué, a été entièrement conçu par les membres du Conseil d'Administration. Un travail de longue haleine, mais intéressant qui a permis une rentrée d'argent plus importante au bénéfice des agents. Nous tenons à remercier la Municipalité pour le soutien qu'elle nous apporté et remercions également les bénévoles qui consacrent une partie de leur temps libre à leurs collègues, à l'occasion de la journée de l'arbre de Noël, des concerts d'été. Leur aide aux buvettes et à la confection des sandwiches est indispensable au bon déroulement de ces manifestations. Ce rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Compte rendu financier

Le Président donne la parole à Monsieur Alexandre SALAS-GORDO, expert comptable. Ce dernier rappelle le contexte de son intervention et présente le bilan financier sur un écran pour une lecture plus pédagogique. Après quoi, Monsieur Oliver LAFON, commissaire aux comptes, lit le rapport général financier et certifie les comptes.

Le Trésorier Adjoint prend la parole et précise l'affectation en report à nouveau du résultat Ils sont approuvés à l'unanimité.

Orientation sociale

Christian FABRE, trésorier adjoint, prend la parole pour l'orientation sociale de l'année 2008.

Comme nous vous en avons parlé l'année dernière lors de l'assemblée générale, le Conseil d'Administration a repris intégralement la confection de l'agenda. Le bénéfice des publicités nous permet en 2008 la mise en place d'une nouvelle prestation qui a vu le jour en début d'année. Elle vous permet d'acheter des jetons à 15 centimes au lieu de 35 pour les distributeurs de boissons. La différence est prise en charge par le Comité. Une prévision de 3 500 € a été budgétisée pour 2008. Dès lors que ce montant sera atteint, la prestation prendra fin. Cette initiative est appréciée par tous les utilisateurs. Toutefois, il a été retrouvé des jetons de sanisette dans les distributeurs. Cette pratique ne doit pas perdurer.

Cette année encore et pour le plaisir de tous, nous renouvellerons une proposition de spectacles pour la saison culturelle 2008/2009. Quant aux concerts d'été, nous vous proposons 650 places pour MIKA, Vanessa PARADIS, Christophe MAE et Canteloup toujours à des prix préférentiels.

Vous trouverez une partie des spectacles sur le site Internet dont l'adresse est cos-arcachon.org.

Les billetteries fonctionneront de la même façon que l'année dernière. Le règlement s'effectuera uniquement par chèque.

Nous rappelons qu'il est important que vous respectiez le délai de commande des chèques-déjeuner. Votre commande doit être passée avant le 20 de chaque mois. Les demandes doivent être lisibles et correctement remplies pour faciliter l'enregistrement. Ils sont valables jusqu'au 31 janvier de l'année suivante.

J'en profite aussi pour vous rappeler que leur distribution se fait le premier lundi de chaque mois de 8h30 à midi au bureau du COS et l'après midi de 14h à 15h30 au Centre Administratif de 15h40 à 16h à Luxembourg.

C'est encore les chasseurs qui ont proposé la traditionnelle journée de chasse au Domaine de Testemaure à Marcheprime. Vos propositions sont toujours les bienvenues.

Comme nous vous l'avions signalé l'année dernière, notre sortie annuelle se déroulera du 19 au 28 avril en Corse. Nous serons hébergés au Centre Marinca Porticcio, non loin d'Ajaccio où nous avons prévu quelques activités sportives ainsi que des visites.

Il aura lieu le 20 décembre 2008. Nous avons pensé à un arbre de Noël intercommunal avec La Teste et Gujan-Mestras. Il aurait lieu pour la première année à l'Olympia en ce qui concerne le spectacle pour les enfants et la distribution des jouets. Bien entendu notre loto et son spectacle comme à l'habitude resteront au Palais des Congrès et uniquement pour les agents de la Ville d'Arcachon.

Le renouvellement du photocopieur est prévu afin d'optimiser la création de l'agenda. Un emprunt sera donc fait à notre banque la BPSO, avec un plan de financement de 3 ans.

Budget prévisionnel

Monsieur SALAS-GORDO, reprend la parole pour donner lecture du budget prévisionnel 2008. après un éclaircissement concernant la budgétisation d'une partie du montant consacré au voyage en Corse, le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Augmentation des prestations

Le Comité propose une augmentation de 1% des tarifs prestations, au titre de l'année 2007. L'Assemblée Générale approuve à la majorité.

Questions diverses

Concernant les adhésions pour les agents qui ne rentrent pas dans les critères mais sont en situation précaire, et présents au sein des services communaux depuis un certain temps, l'Assemblée Générale vote à la majorité pour que le Conseil d'Administration étudie les demandes au cas par cas.

La séance est levée à 16 H 30.

P/ le Conseil d'Administration
A. BOUCHET
Président

